

Appel à Manifestation d'Intérêt pour 12 Masters 2 (2018/2019)

Chantier RGF-« Alpes et Bassins périphériques » Date limite de remise des propositions : 21 Mai 2018

Cadre

Le Référentiel Géologique de la France (<http://rgf.brgm.fr>) est le programme national dédié à la connaissance géologique mis en place par le BRGM dans le cadre de sa mission de Service Géologique National. A la suite du programme de la carte géologique de la France, le RGF a pour ambition d'établir une connaissance géologique tridimensionnelle du sous-sol et d'en fournir une information numérique cohérente et homogène.

Avant la fin du « Chantier Pyrénées », prévue en 2019, le BRGM, ses tutelles et l'INSU réunis au sein du Comité Directeur du RGF (CODIR RGF) ont décidé de lancer un AMI en vue de l'identification de nouveaux chantiers. Compte-tenu des objectifs du RGF d'excellence autour des grandes questions scientifiques et de développement d'applications visant à favoriser l'usage du sous-sol, cet AMI a amené le CODIR RGF à sélectionner deux régions géologiques pour les futurs chantiers, dont les Alpes et bassins périphériques pour le présent appel. Le CODIR RGF a précisé le périmètre de ce chantier : prise en compte de la vallée du Rhône, mais pas du Jura, pour le chantier Alpes et bassins périphériques. Le CODIR RGF insiste sur l'importance d'associer des acteurs socio-économiques à la réalisation des chantiers y compris leurs (co)financements.

Domaines couverts par l'AMI 2018

Le présent AMI concerne la soumission de sujets de Masters 2. Ceux-ci pourront couvrir des thèmes fondamentaux comme des questions plus appliquées. Il est prévu de réserver 4 des 12 M2 prévus à des sujets portant sur ce deuxième aspect. On consultera à ce sujet la lettre d'intention (<http://rgf.brgm.fr/page/quel-sera-prochain-chantier-rgf>) ayant conduit à la sélection du chantier Alpes et bassins périphériques, sans que celle-ci puisse être considérée comme un référentiel de sélection exhaustif.

NB : un AMI pour thèses pouvant débuter en automne 2019 suivra.

Concernant les aspects fondamentaux de la connaissance alpine, il s'agit de :

- L'origine et l'histoire de la chaîne alpine ;
- La structure, la déformation et le métamorphisme dans les Alpes ;
- L'origine des bassins périphériques et leur relation avec les Alpes ;
- Les interactions climat/géologie au Quaternaire.

Concernant les aspects plus appliqués, le thème privilégié est celui de **l'aménagement alpin** avec comme principaux domaines d'intérêt :

- Les risques sismiques et les risques gravitaires ;
- Les ressources en eau ;
- Les ressources minérales ;
- Les ressources géothermiques ;
- L'impact du changement climatique.

Pour tout renseignement sur l'organisation du programme et le contexte du présent AMI adressez votre demande à RGF@brgm.fr, ou contactez directement Denis Thiéblemont (d.thieblemont@brgm.fr), chef du projet RGF Alpes et Bassins périphériques.

Les propositions de sujets de Master 2 (cf annexe) peuvent être soumises (en format word ou pdf) par voie électronique en pièce jointe à l'adresse RGF@brgm.fr avant le 21 Mai 2018. Les propositions seront examinées par le Conseil Scientifique du RGF (fin juin 2018). Pour l'année universitaire 2018-2019, il est prévu d'engager un maximum de 12 Masters 2. Le budget de chaque proposition ne devra pas excéder 9000 €.

Chaque financement faisant l'objet d'une convention entre le BRGM et le laboratoire bénéficiaire, il est demandé à chaque proposant d'associer à sa demande un agent du BRGM en tant que co-encadrant ou, a minima, en tant que correspondant, ce dernier ayant pour rôle d'assurer le suivi de la convention.

Critères d'évaluation des demandes

Les propositions seront analysées par le Conseil scientifique du RGF en fonction des critères suivants :

- leur impact en termes de données et connaissances géoscientifiques régionales transmises au RGF ;
- l'excellence scientifique par rapport aux objectifs du programme ;
- l'environnement scientifique (laboratoire, encadrement, cofinancements, collaborations).

Calendrier

Lancement de l'AMI Masters 2	16 avril 2018
Date limite de retour des propositions	21 Mai 2018 (minuit)
Sélection des sujets par le CS-RGF	Fin juin 2018
Notification des avis	13 juillet 2018
Validation candidats	Septembre 2018
Signature des conventions	Avant fin décembre 2018

AMI RGF - 2018
Demande de Master 2
(3 pages maximum)

Titre du Master :

Proposants :

- Laboratoire :
- Encadrant principal :
- Co-encadrants :
- Co-encadrant (ou correspondant) BRGM :
- Candidat pressenti (si défini):

Proposition scientifique (2 pages maximum) :

- Problématique scientifique, Etat de l'art
- Objectifs, zone d'étude, description des travaux envisagés
- Résultats attendus (détailler en particulier le rendu « Base de données numériques » qui sera transmise au programme RGF en fin de Master)
- Moyens nécessaires

Budget de l'étude (remplir selon modèle de fiche ci-dessous)

Coût prévisionnel pour le BRGM :	HT(détail)	HT(sous total)
Contribution allouée à XXXX pour la réalisation des travaux de Master 2 dont :	/mois * Xmois	
1. Participation à la gratification versée à l'étudiant		
2. Participation aux frais de terrain + déplacements + réunions RGF		
3. Analyses (s'il y a lieu)		
4. Frais de gestion administrative		
Total		€

Coût pour le Laboratoire : (s'il y a lieu)		

Pour en savoir plus sur le Référentiel Géologique de la France : <http://rgf.brgm.fr>